

MODÈLE DE PUBLICATION D'UN AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) – E0216

Titre : Services professionnels pour la mise à niveau de SampleManager pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Numéro de sollicitation : E0216

Date de publication : 2018-12-07

Date de clôture et heure : 2018-12-21, 14:00 HAE (heure avancée de l'Est)

Accords commerciaux :

- *Accord sur les marchés publics - Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)*
- *Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*
- *Canada-Union européenne : Accord économique et commercial global (AECG)*
- *Accord de libre-échange canadien (ALEC)*

Région de l'avis d'appel d'offres : Monde

Région de livraison : Canada (région de la capitale nationale (RCN))

NIBS : R019F Services de consultation

Type d'avis : Demande de proposition (DDP)

Procédure de passation des marchés : Sélective

Description :

L'ACIA a besoin de spécialistes possédant de l'expérience avec la version 12 du Système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL) SampleManager. Ces spécialistes dirigeront la planification et la mise à niveau du système SampleManager de l'ACIA, soit le passage de la version 10 à la version 12, en fonction de la demande dans la région de la capitale nationale (RCN) dans les catégories suivantes.

Catégories de ressources requises – Période initiale du contrat (Passation d'un contrat jusqu'à 18 mois plus tard)			
Catégorie de ressources - SPICT	Niveaux	Estimation des efforts (jours)	Estimation des ressources
B.1 Analyste des activités	3	220	2
A.6 Programmeur/Réalisateur de logiciel	2	200	1
A.6 Programmeur/Réalisateur de logiciel	3	220	2
A.11 Testeur	2	50	1
A.11 Testeur	3	100	1
P.8 Chef de projet	3	220	1

MODÈLE DE PUBLICATION D'UN AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) – E0216

La période de contrat sera 18 mois de la date du contrat. La date de début prévue est 2018-10-10.

Les exigences de sécurité suivantes doivent être respectées :

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes ou de l'arrangement en matière d'approvisionnement, une cote de sécurité d'installation valable au niveau **SECRET**, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS/CLASSIFIÉS, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau **SECRET** tel que requis, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. L'entrepreneur ou l'offrant NE DOIT PAS emporter de renseignements PROTÉGÉS/CLASSIFIÉS hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe « C »;
 - b. du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

VEUILLEZ NOTER : Il y a des niveaux multiples de contrôle de sécurité du personnel associé avec ce dossier. Dans ce cas, un Guide de Classification de Sécurité doit être ajouté au LVERS afin de clarifier ces contrôles de sécurité. Le Guide de Classification de Sécurité est habituellement généré par l'autorité de projet et/ou l'autorité de sécurité de l'organisation.

Les fournisseurs doivent être invités et être qualifiés pour utiliser la méthode d'approvisionnement des Services professionnels en informatique centrés sur les tâches pour présenter une soumission. Les soumissions des fournisseurs non invités ou n'étant pas pré-qualifiés seront jugées non conformes.

Méthode de sélection:

Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)

La Couronne se réserve le droit de négocier tout achat avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Bureau des acquisitions :

Aimée Legault
Agence canadienne d'inspection des aliments
Centre de service pour les achats et les marchés de services
1^{er} étage, pièce 241

MODÈLE DE PUBLICATION D'UN AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) – E0216

59, promenade Camelot
Ottawa (Ontario) K1A 0Y9
Téléphone : 613-773-7672
aimee.legault@canada.ca

La méthode d'approvisionnement employée par l'ACIA est assujettie au Régime d'intégrité, administré par Services publics et Approvisionnement Canada. En conséquence, les dispositions relatives à l'intégrité sont appliquées aux activités de passation de marchés de l'ACIA, comme il est précisé dans la présente sollicitation.